

JEANNE DE PARTHENAY EN 1272

L'évolution du sceau féminin en France au XIII^e siècle

En se limitant strictement à la description du sceau de Jeanne de Montfort, dame de Parthenay, de Châteaux et de Montfort, et aux confrontations nécessaires avec les autres représentations féminines, antérieures ou postérieures, indispensables pour interpréter correctement cette image, il faudrait écrire un petit livre d'une centaine de pages faisant intervenir miniatures et vitraux, fresques et reliques si riches en tissus, ivoires et émaux, sculpture monumentale en ronde bosse et bas-reliefs, parcourir tous les musées d'Europe, lire toute une bibliothèque – et encore n'aurait-on rien dit de la dame, ni de sa famille. Quelle gageure de vouloir condenser en six pages ce que d'aucuns aimeraient voir en plusieurs tomes !

L'histoire de la famille de Parthenay fourmille de traits étonnants. Oui, vraiment, le mot n'est pas trop fort. Descendre d'un dieu de l'Olympe, c'est bien, descendre d'un empereur romain, c'était plus sûr, au Moyen Âge. Quelques siècles obscurs, à peine, séparaient les générations. Mais descendre d'une fée !

Il n'est pas que les enfants qui croient aux fées. Que d'adultes ont écrit que la fée Mélusine avait construit les châteaux de Mervent, de Vouvant, de Parthenay, de Parc-Soubise, de Coudray-Salbart, de Marmande, d'Issoudun ! Que de fois n'a-t-elle pas été vue autour des fossés mêmes des châteaux de Vendevre et à Chassenay, sous la forme d'une belle personne ou d'un serpent ! Que de fois n'a-t-elle pas été entendue gémissant ou hurlant et annonçant, par ses sifflements, les malheurs qui menaçaient ses descendants ou la France elle-même !

En 1857, le dictionnaire de Dezobry et Bachelet donne, froidement, l'origine du nom de la mère des Lusignan, « mère Lusigne, Merlusine, Mélusine » ! Mais, outre les rois de Jérusalem et de Chypre, outre les comtes de la Marche, les Lusignan ont eu une postérité éclatante. Il a été distingué dans celle-ci Gilles VI, fils d'Hugues le Brun, deuxième du nom, qui serait l'auteur du premier seigneur de Parthenay de cette maison,

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 34, 1^{er} trimestre 1972, p. 56-64

Guillaume, vers 1100 ! Une autre généalogie donne aux Lusignan et aux Parthenay une souche commune dans l'illustre race des comtes de Poitou.

Au XI^e siècle, la mort de son frère aîné contraint Josselin II de Parthenay, archevêque de Bordeaux, 1058-1086, à administrer, par l'intermédiaire d'un vidame, la seigneurie de Parthenay. Il le fit avec tant de noblesse et de vertu que ses frères et ses neveux tinrent à garder le surnom de « l'Archevêque » pour honorer sa mémoire. Dans une autre tradition, un archevêque, mis également en possession de la seigneurie de Parthenay par la mort d'un frère aîné, aurait demandé sa réduction à l'état laïc. La condition mise à cette dispense exceptionnelle est extraordinaire, mais peu vraisemblable : les fils qui pourraient naître du mariage qu'il contracterait porteraient le nom de « l'Archevêque », les filles continueraient à porter le seul nom de Parthenay. En tout cas, un arrière-petit-fils épousera celle dont nous voulions juste décrire le sceau : Jeanne de Montfort.

Mais comment aurait-il été possible de parler du sceau de Jeanne de Montfort, femme de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, sans expliquer, au plus bref, l'origine de ce nom curieux et sans évoquer les origines féeriques ?

Les termes de la légende du sceau méritent d'être commentés ici *Sigillum Johannaë...*, sceau de Jeanne, dame de Parthenay, de Châteaux et de Montfort. Ces « Châteaux » (*Castrorum*) ne peuvent pas être *Châteaudun* ni *Château-du-Loir*, fiefs traditionnels dans la famille de Montfort-l'Amaury. Du même coup, Jeanne ne serait-elle pas identifiée comme issue de Montfort-le-Rotrou (Sarthe) ? M. Henri Martin, érudit chartiste, a démontré, grâce à un article publié dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine* (t. XXVI), que *Castrorum* est Château-la-Vallière. Si l'on demandait pourquoi un doute subsistait quant à la souche d'où est issue cette Jeanne de Montfort, il serait facile de répondre que nous nous situons au XIII^e siècle, époque où les généalogies sont loin d'être aussi assurées que pour les siècles postérieurs. Un acte de Philippe le Bel de juillet 1308, récemment publié, le montre cédant à Hugues l'Archevêque, sire de Montfort-le-Rotrou, et à Isabelle de Nesle sa femme, tous les droits que le roi possédait sur la foire de Saint-Christophe en Touraine, aujourd'hui Saint-Christophe-sur-le-Nais. L'identification n'est donc pas douteuse.

Si Jeanne de Montfort, dame de Parthenay et de Châteaux, est bien attestée maintenant comme l'épouse de Guillaume l'Archevêque, il est impossible de ne pas dire un mot de leur postérité, remarquable à plus d'un titre et où le courage et l'énergie subsisteront comme un trait indélébile du caractère hérité des ancêtres. Les alliances de la descendance de Jeanne de Montfort sont flatteuses : les Chalon, comtes d'Auxerre et de Tonnerre, possessionnés dans la basse vallée du Cher, et surtout les Harcourt, parmi lesquels Marie d'Harcourt, qui porta la seigneurie de Parthenay à Dunois.

Veuf, Guillaume VI l'Archevêque se remaria en 1291 avec une fille de la maison de Thouars, Marguerite, qui lui donna un fils, Guy, auteur de la branche des Parthenay-Soubise. Ce rameau se prolongea très brillamment, par les femmes, dans la famille de Rohan et, après avoir donné des héros de la résistance calviniste au XVI^e siècle, s'éteignit en ligne directe en la personne de Catherine de Parthenay. Cette Catherine, auteur de tragédies et de comédies, aussi cultivée qu'Anne de Parthenay, comtesse de Marennes, ornement de la cour de Renée de France au palais ducal de Ferrare, est en outre célèbre pour l'énergie avec laquelle, avec sa fille, elle anima les défenseurs de La Rochelle pendant le siège par Richelieu. Une autre de ses filles aurait répondu à Henri III : « Je suis trop pauvre pour être votre femme et de trop bonne maison pour être votre maîtresse. »

Revenir au sceau de Jeanne de Parthenay, c'est remonter de plusieurs siècles en arrière. S'il faut décrire cet objet en commençant par le costume, il est permis auparavant, cependant, de signaler la noblesse et la modestie, à la fois, de l'attitude adoptée par le graveur : c'est à se demander si cet homme n'a pas connu la procession des Panathénées, ces jeunes filles sorties pour la première fois de leur gynécée et s'avançant en public, ou des bas-reliefs de marbre antique. Les voyages en Orient ne manquaient pas de mettre en contact les artistes avec des chefs-d'œuvre grecs ou romains. Poitiers, tout près de Parthenay, n'était-elle pas, d'ailleurs, alors riche de souvenirs romains ? Le baptistère Saint-Jean n'était, certes, pas aussi bien dégagé que de nos jours, mais la cathédrale Notre-Dame-la-Grande et Saint-Hilaire, encore très roman, étaient bien là.

De plus, le Poitou occupe une place exceptionnelle en France dans l'histoire de la gravure des sceaux : c'est la seule province où une école régionale de tailleurs de lames de cuivre se dégage avec des traits caractéristiques dès la fin du XII^e siècle; certes, Paris est incontestablement la capitale du sceau pour l'ensemble de la France et pour toute l'élite européenne qui a fréquenté l'université de Paris. Les cardinaux d'Avignon, aussi bien que les évêques scandinaves, font appel aux orfèvres des ponts ou des quais de Paris. Sans doute y a-t-il d'autres écoles de graveurs de sceaux, dès cette époque, dans le Nord : celle qui fleurira au XV^e siècle à Gand, peut-être en Artois également, enfin dans la vallée de la Moselle, traditionnellement vouée aux arts du métal. Mais l'école de Poitiers vient de surgir de l'oubli. Qu'il soit permis de narrer comment une matrice récemment sortie de terre a pu être identifiée grâce à une caractéristique des rinceaux à l'antique, issus de l'art romain ou de l'art roman, ne se trouvant presque que dans cette province, il a été possible de reconnaître une dame de Lesparre du XIII^e siècle. Est-ce un

résultat de la culture littéraire et artistique de la cour des comtes de Poitou, certainement en avance sur toutes les autres ? Il a été constaté que les centres intellectuels, qu'ils soient laïcs, cléricaux ou religieux, font place à l'Antiquité sous une forme ou sous une autre à proportion du développement de leur culture. L'emploi, par exemple, de l'intaille antique, soit enchâssée dans le bronze du sceau, soit en bague cerclée d'or utilisée comme contre-sceau, est signe d'un niveau intellectuel élevé : famille de haut lignage où, de plus, est cultivée la poésie, comme la maison de Champagne, abbayes où les lettres sont en honneur particulier, écrivains, philosophes ou grands orateurs emploient des intailles antiques. C'est dire l'embarras où se trouverait celui qui voudrait affirmer que ce sceau fut gravé à Poitiers ou qu'il le fut à Paris. Si c'est l'aspect antique qui l'emporte dans le drapé, pensons à Poitiers ou à l'Angleterre, ce faubourg de tout l'Ouest de la France. Si c'est l'actualité de la mode et la perfection et le tact, alors c'est Paris.

La description proprement dite du sceau est simple, elle peut tenir en quelques lignes. Ce qui est difficile, ce qui pousse à retarder le plus possible ce moment-ci, c'est qu'il faudrait trouver des mots pour l'inexprimable, c'est surtout que l'on a peur de blesser et non pas seulement la cire transparente et si fragile. À insister sur l'élégance de l'attitude il peut arriver que les mots soient des pavés et offensent la modestie. Le critique du XX^e siècle, en sa septième décennie, n'osera parler ni de minceur ni de beauté épanouie, même pour les dames du XIII^e siècle.

Jeanne, dame de Parthenay par son époux, de Châteaux par sa mère, de Montfort par Rotrou, son père, se détache sur un fond lisse, sans aucun ornement. Elle est debout, de profil à gauche, regardant le sceau de son époux qui, sur le document original, est placé à « dextre » – expression purement héraldique –, c'est-à-dire, pour nos yeux, sur la moitié gauche du repli du parchemin et chevauchant vers la droite. La courtoisie héraldique veut que deux êtres, quels qu'ils soient, ne se tournent jamais le dos. Le graveur, ici, l'a appliquée.

La coiffure est le chapeau ou touret garni d'un voile ou d'une coiffe formant mentonnière. Les cheveux sont dans une résille ou crépine fixée à l'aide d'un tressoir de passementerie, souvent enrichi de perles et de pierres. On aperçoit l'attache d'un mantel doublé de vair, jeté assez négligemment, car la cordelière se présente en oblique.

Le bliaud, assez ample sans être exagérément large, est très souple pour souligner la grâce féminine : il peut être de drap fin anversin, camelin, etc., ou de soie brochée, damas, canzi (Chine), morramas (Orient), baudequin (Bagdad), cendal (foulard), samit (Byzance), ou de velours. Il retombe en plis naturels cassés sur les pieds qu'il recouvre

entièrement, seul le genou se dessine, peut-être, sous les vêtements. La ceinture est une cordelière ¹.

La comparaison avec les nombreux sceaux féminins réunis ici permet de tirer quelques conclusions. Il s'agit, maintenant, de situer le sceau de Jeanne par rapport aux autres sceaux féminins du XIII^e siècle. Il est remarquable que, si avancé dans son style, il ne comporte pas l'arcature gothique apparue, pour la première fois semble-t-il, comme un dais royal au-dessus de la tête de Marguerite de Provence. L'épouse de saint Louis donne aussi l'exemple des silhouettes légèrement hanchées qui fleuriront dans la seconde moitié du XIII^e et au XIV^e siècle.

Les colonnes gracieuses qui soutiennent ce dais trilobé ont des chapiteaux, des tailloirs et une base dans le sceau de Jeanne de Châtillon, l'épouse de Pierre d'Alençon; les écus y sont accrochés : celui de l'époux est, galamment, sous la main droite de la dame. Lorsqu'elle devient veuve, Jeanne d'Alençon change naturellement la légende de son sceau et prend le titre de comtesse de Blois et de dame d'Avesnes. Son second sceau de veuve est très beau : l'architecture gothique s'est beaucoup développée; gâbles et pinacles apparaissent, dont la fortune connaîtra son apogée au XIV^e siècle dans les derniers sceaux féminins, comme celui de Yolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel, attesté en 1373, ou dans les sceaux de cardinaux du XV^e siècle.

Le plus émouvant, cependant, demeure la transformation de son costume : le touret élégant, audacieux, laisse la place à un bonnet et au voile de la veuve, tandis que la ceinture, trop mondaine sans doute, disparaît. L'ensemble de l'attitude n'a guère changé et les pieds apparaissent sous les longs plis des vêtements. La date, 1290, aurait pu se déduire du maniérisme qui apparaît : les mains tiennent les mêmes objets qu'en 1271, mais les poignets sont cassés pour affirmer leur finesse élégante.

Cette transformation du goût de 1270 à 1290 peut être aussi mesurée en comparant les sceaux de deux « Isabelle ». La dame de Rochefort est encore toute noblesse hiératique, Isabelle de Rosny ² est sinueuse et toute grâce raffinée : vingt années seulement semblent s'être écoulées. La même évolution peut être suivie étape par étape et le même acheminement vers l'art anecdotique des siècles suivants.

¹ Les précisions techniques et les légendes des illustrations qui accompagnent ce texte doivent beaucoup, dans ce qu'elles ont de plus original et non dans les erreurs qui auraient pu s'y glisser, à une spécialiste de l'histoire du costume, M^{me} Pascale Saisset, inspectrice générale honoraire de l'Enseignement. Qu'elle soit remerciée et de sa bienveillance et de sa précieuse contribution.

² Voir plus haut.

Les illustrations qui poursuivent la démonstration, les légendes qui complètent, dans une certaine mesure, cet exposé trop concis, dépassent, volontairement, la limite chronologique du XIII^e siècle. C'est pour montrer l'aboutissement de l'évolution amorcée dès 1250, sensible dès 1270 et accomplie en 1290. Il est extraordinaire de constater qu'il y a bien, en général, un style par siècle à une dizaine d'années près, mais que la mutation est préparée dans les milieux artistiques cinquante ans auparavant et qu'elle apparaît sporadiquement ou sous une forme de transition trente ans avant le changement de millésime, ce qui correspond à une génération. Au total, les initiatives vraiment originales sont rares dans les sceaux féminins du XIII^e siècle. Le dais gothique apparaît au milieu du siècle et devient un véritable cadre architectural au siècle suivant. Les silhouettes sont moins allongées à la fin du siècle qu'au début et l'observateur ne peut manquer d'interroger : cela répond-il à la réalité ? Une étude scientifique devrait être entreprise : à titre d'hypothèse, qu'il soit permis de poser une question. Le type nordique très allongé du XII^e siècle ne se serait-il pas modifié au XIII^e siècle par suite des alliances avec la vallée de la Loire, l'Ouest de la France, la Bretagne, le Centre, le Languedoc et la Provence ?

Il est cependant une initiative à mettre à l'actif des graveurs du XIII^e siècle, c'est d'habiller les dames aux couleurs de leur blason. Beaucoup plus tard, l'idée sera reprise pour les livres. À cette époque ce sont les tabards des hérauts d'armes qui partagent, avec les robes de quelques femmes, l'audace de ces robes armoriées : Marguerite de Quincy, comtesse de Winchester, en 1233, porte des mâcles familières aux habitués de l'hôtel de Rohan-Soubise; Marie de Crécy, femme de Milon de Noyers, porte, en 1284, un surcot chargé d'une aigle; Jacqueline le Bouteiller, enfin, en 1297, à la fin du siècle évoqué, joint aux armes de son mari les siennes propres. Il y a dans cet usage, peu connu, des vêtements féminins « aux armes », matière à réflexion.

Si l'incertitude demeure sur l'atelier où fut gravée la matrice de ce sceau puisqu'il ne porte plus les rinceaux des sculptures poitevines et pas encore les gracieuses arcatures des sceaux taillés sur les établis des bords de la Seine, il n'en reste pas moins que l'examen des sceaux démontre, une fois de plus, son étonnante actualité : un article d'une revue savante donne la clé du nom de Jeanne de Montfort tandis que l'histoire du costume peut faire dans les sceaux, et pour longtemps encore, de nouvelles découvertes.



D 3167 - Jeanne de Parthenay
(1272) - 80 mm



D 887 - Jeanne de Châtillon-Blois
(1271) - 80 mm



D 888 - Jeanne de Châtillon-Blois,
1^{er} sceau de veuve (1286) - 75 mm



D 889 - Jeanne de Châtillon-Blois,
2^d sceau de veuve (1290) - 85 mm



D 807 - Yolande de Flandre,
comtesse de Bar, 2^d type (1373) - 70 mm



D 1523 - Jacqueline le Bouteiller
(1297) - 47 mm



F 140 - Elisabeth de Vermandois,
comtesse de Flandre (1170) - 60 mm



P 36 - Adèle de Dreux, comtesse de
Soissons (1183) - 60 mm



D 567 - Marie de France,
comtesse de Champagne (1193) - 66 mm



D 10006 - Aliénor d'Aquitaine
(1199) - 90 mm environ



D 10010 bis - Isabelle d'Angoulême,
reine d'Angleterre (1226) - 100 mm



F 238 - Alix de Brabant
(1260) - 71 mm



D 3558 - Jeanne de Joygne
(1286) - 77 mm



D 3088 - Marie de Crécy
(1284) - 55 mm